

Rencontre du 29 janvier 2016 à Nantes

Patrimoine et projet urbain...

L'AUGO vous invite à évoquer collectivement les enjeux posés par l'articulation entre projet urbain et patrimoine.

Cette tension entre traces du passé et ville du futur, beaucoup de collectivités la mettent à profit pour « mettre en image » leur territoire, dans un projet de construction identitaire autant qu'économique à partir de l'exploration des spécificités locales – l'histoire des lieux, la structure des paysages, l'évolution des formes architecturales et urbaines.

Au-delà, dans un contexte de reconstruction de la ville sur elle-même et d'économie d'espace, le patrimoine urbain devient un outil de valorisation et de développement durable des territoires.

Aménager l'espace en préservant le « déjà-là » est une préoccupation quasi-permanente des urbanistes, de plus en plus relayée par les citoyens et les élus. Pour autant, il faut reconnaître que le patrimoine reste souvent une contrainte, une entrave au développement qu'il faut contourner pour mettre en œuvre les projets urbains.

Aujourd'hui, le projet de loi Patrimoine, adopté en première lecture par l'Assemblée Nationale, entretient l'ambiguïté sur ce sujet : la « cité historique » signe-t-elle « l'évaporation des ZPPAUP et des AVAP »¹, et la soumission du patrimoine à « l'urbanisme de projet » ? Ou, au contraire, répond-elle à l'objectif de « *promouvoir un urbanisme de projet de qualité intégrant le champ patrimonial au cœur des politiques d'aménagement* »². S' « *Il convient, par conséquent, de confier à la collectivité l'élaboration d'un document d'urbanisme patrimonial unique afin d'assurer [...] une totale cohérence de la politique d'aménagement conduite par la collectivité* »², est-ce par souci de cohérence et de décentralisation ou pour affirmer que la protection du patrimoine ne doit plus contrarier les « *politiques d'aménagement* » mais s'en accommoder ?

1 Lettre d'échanges 121 – Fédération nationale des collectivités territoriales pour la culture
http://www.fncc.fr/IMG/pdf/Vers_l_evaporation_des_ZPPAUP.pdf

2 Étude d'impact du projet de loi <http://www.assemblee-nationale.fr/14/projets/pl2954-ei.asp>

Bref, le patrimoine urbain s'impose aujourd'hui comme une notion toujours plus large – architecture traditionnelle, paysage, vestiges archéologiques, œuvres contemporaine - qui appelle des mises en œuvre à plusieurs niveaux : une réglementation adaptée, via les PLU et les PLUi, la mise en place de démarches territoriales globales, par l'intermédiaire des ZPPAUP et des AVAP, jusqu'à l'élaboration de projets de renouvellement urbain faisant parfois appel à des montages innovants et collaboratifs.

Quels types de projets et démarches les collectivités élaborent-elles pour faire projet autour du patrimoine territorial dans une relation apaisée et adaptée aux modes de vie d'aujourd'hui ? Comment les urbanistes interviennent-ils dans ce contexte ?

Au-delà des démarches d'envergure plus ou moins « marketées » des grandes agglomérations, comment les villes petites et moyennes se saisissent-elles de leur patrimoine pour en faire un outil de requalification spatiale, de développement urbain et économique et d'identification sociale ?

La forme de cette rencontre

Cette rencontre sera structurée sur la base de 4 courtes interventions, avec un temps consacré aux échanges, à partir des propos tenus par les 4 intervenants et aussi des expériences diverses des participants, de manière très informelle. Il s'agit d'un moment d'échange et non pas d'un colloque...

Intervenants :

***Bruno Coussy** est architecte-urbaniste, fondateur du cabinet Ponant Stratégies Urbaines. Il partage son activité entre la ville de Rochefort, dont il est l'architecte-conseil et la promotion du patrimoine dans tout le Grand ouest – et au-delà : études sur les secteurs sauvegardés de Nantes et Vannes, AVAP de Quimper, du Pouliguen ... Il accompagne les collectivités dans la construction d'une stratégie urbaine en lien avec le patrimoine. Quel est l'intérêt stratégique du projet et la visibilité qu'il procure à court, moyen ou long terme ? Et que vient faire le patrimoine dans ce projet ? Est-il un accessoire, un passage obligé ou un atout ?*

***Guillaume JEAN** est directeur de l'Etablissement Public Foncier de la Vendée, créé par l'État en 2010 pour faciliter les projets d'aménagement des collectivités territoriales du département.*

La problématique du foncier en Vendée relève d'enjeux multiples auxquels il convient d'apporter des réponses précises et efficaces.

Il est à la fois nécessaire d'organiser et de faciliter l'installation des nouveaux habitants, de permettre le développement économique du département tout en maîtrisant l'étalement urbain, en protégeant les espaces naturels sensibles et des paysages.

***Sylvain COQUEREL** est architecte DPLG, urbaniste. Fondateur de l'agence Territoires En Mouvement à Vannes, il travaille sur des projets de territoires, de renouvellement urbain et d'espaces publics, en défendant une approche d'urbaniste «thérapeute et plasticien», dont le principal travail est de décloisonner les échelles, les thèmes et les compétences.*

En 2006, il crée une association citoyenne pour impliquer les habitants dans la réflexion sur leur ville. Un temps élu municipal, il constate alors les difficultés à mettre en place une gouvernance partagée plus ouverte à la société civile. Parallèlement à son travail d'urbaniste, il développe aujourd'hui des ateliers

pour permettre aux habitants de se réappropriier l'espace public et le débat citoyen et vient de publier « L'étoffe des villes » aux éditions Parenthèses.

« L'idée, c'est de montrer que l'urbanisme est d'abord une question sensible avant d'être technique. Trop souvent, on parle de Plu, de Scot et de Zac (), alors que c'est d'abord de la politique, de la poésie, de l'art».*

Régine Pellegrini est architecte des bâtiments de France, adjointe au chef de service du service départemental de l'architecture et du patrimoine (STAP) de Loire-Atlantique.

La participation à la rencontre est entièrement gratuite

Lieu de la rencontre : Maison des Haubans (maison de quartier Malakoff)

1 bis, boulevard de Berlin (à l'angle du boulevard de Sarrebruck et du pont Tabarly)
Accès par chronobus C3 et C5 – arrêt « Haubans » [plan ici](#)

Date : 29 janvier 2016, de 13h45 à 17h00

(accueil à 13h45 – début de la rencontre à 14h)

La rencontre sera suivie, à 17h30, par l'Assemblée générale de l'association